



EN MARGE DE L'ACTUALITE

VOUS AVEZ DIT « ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE » ?

En cette période de rentrée scolaire, il n'est pas sans intérêt pour notre diocèse de rappeler la présence de l'Enseignement Catholique comme partenaire dans le projet d'éducation des enfants et des jeunes, partenaire à part entière aux côtés de tous ceux qui œuvrent à cette noble tâche. Reconnu par les pouvoirs publics, l'Enseignement Catholique ne présente de raison d'être que s'il apporte bel et bien, dans le déploiement de son projet chrétien d'éducation, une contribution particulière au système d'éducation en Polynésie. Si nos établissements scolaires se bornaient à faire la même chose que leurs homologues de l'enseignement public, et de la même manière qu'eux, alors ils seraient des établissements « privés », non des établissements catholiques. Nous pouvons donc nous demander sur quoi se fonde ce caractère propre qui définit la spécificité de l'Enseignement Catholique. La réponse se trouve d'abord dans la pensée de l'Eglise sur l'importance de l'école telle qu'elle a été exprimée lors du Concile Vatican II.

Le Concile Vatican II en sa « déclaration sur l'Education Chrétienne » (n°5) nous dit : « *Entre tous les moyens d'éducation, l'école revêt une importance particulière ; elle est spécialement, en vertu de sa mission, le lieu de développement assidu des facultés intellectuelles ; en même temps, elle exerce le jugement, elle introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, elle promeut le sens des valeurs, elle prépare à la vie professionnelle, elle fait naître entre les élèves de caractère et d'origine sociale différents un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle. De plus, elle constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupements de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin toute la communauté humaine.* » Le texte du Concile poursuit en précisant que c'est par l'école catholique en particulier que la présence de l'Eglise se manifeste dans le domaine scolaire. Plus encore, par son caractère propre, l'école catholique se doit « *de créer en ses établissements, une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité* » (Déclaration du Concile sur l'éducation Chrétienne n°8). La création et la mise en place de ces établissements ne saurait en aucun cas être interprétée comme une décision de replis sur soi, de renfermement de l'Eglise dans un ghetto coupé de la réalité du monde. L'école Catholique ne peut être fidèle à sa mission et au Christ Jésus que si elle reste ouverte sur le monde, sur le progrès de la société. L'école catholique, appelée à accomplir la mission du peuple de Dieu doit servir ainsi au dialogue entre l'Eglise et la communauté humaine pour le bien de l'une et de l'autre.

Qu'en est-il aujourd'hui de ce caractère propre qui caractérise l'Enseignement Catholique ? Le secrétariat général de la conférence des évêques de France a publié en Février 2016 un document intitulé « Ré-enchanter l'école ». Ré-enchanter : non pas en agitant une baguette magique comme le ferait Merlin l'enchanteur, mais ré-enchanter comme « réunir », comme « réveiller », comme « révéler », comme restaurer le sens au cœur du quotidien, faire naître tous les possibles en redonnant confiance en l'avenir et en notre capacité d'agir sur le réel. Parmi les accents importants, il faut souligner celui qui invite l'Enseignement catholique à prendre davantage conscience « *du besoin d'un élan partagé, d'un souffle rassembleur, d'un cap mobilisateur... Oui, le travail éducatif devient chaque jour un peu plus difficile en raison de toutes les crises et de toutes les fragilisations à l'œuvre dans notre société. Tout cela, les parents, les éducateurs, les professeurs et les chefs d'établissement le vivent au quotidien, sans avoir toujours le temps ni l'espace du partage et du ressourcement. Mais précisément, raison de plus pour oser rêver ! Pour lever les yeux, pour respirer, pour croire ensemble en l'avenir et pour le dessiner* » (Ré-enchanter l'école » - Documents Episcopat n°2 – 2016 p.13). Les enjeux actuels sont de taille : éducation à l'intériorité et éveil à la dimension spirituelle ; prise en compte de l'altérité sous toutes ses formes ; formation morale et au sens de la responsabilité et de l'engagement ; pratiques pédagogiques propices à la coopération ; dialogue entre les savoirs ; recherche de ce qui donne sens aux connaissances ; éducation à la liberté ; ouverture à

la sensibilité et à la beauté ; prise en compte des questions posées par le développement du numérique ; lien avec les familles ; réflexion sur la manière d'appliquer les programmes scolaires en vigueur qui fasse grandir l'humanité dans la personne de chaque élève ; éducation affective... En résumé, vouloir réenchâter l'école, c'est vouloir œuvrer à la vie d'une école catholique toujours en accord avec le message du Christ, car c'est bien le Christ qui est le fondement du projet éducatif de l'école catholique.

Mais ne nous méprenons pas. Il ne s'agit pas d'établir des écoles qui ne seraient composées que de catholiques, ce serait contraire à la mission d'accueil de tous. Il ne s'agit pas non plus de constituer une microsociété repliée sur elle-même. Ce serait contradictoire avec les exigences d'ouverture au monde que l'Eglise entend se donner à elle-même. La perspective de l'école catholique doit être toujours plus pleinement habitée par les vertus d'hospitalité, de partage, de fraternité et d'espérance, soucieuse de vivre la miséricorde. Pour cela, l'Eglise entend bien travailler en accord avec tous les partenaires officiels de l'éducation nationale et territoriale, elle attend d'eux une franche collaboration sans arrière-pensée car c'est bien l'avenir de notre jeunesse et de notre Fenua qui est en jeu...

+ Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU

ARCHIDIOCESE

NOMINATION

Mr Georges Daviles-Estines est nommé Conseiller pour les médias de Mgr Jean-Pierre Cottanceau pour trois ans. Il aura notamment pour mission de réfléchir à la refonte du Semeur Tahitien.

AGENDA DE MONSEIGNEUR JEAN PIERRE

... se rendra à Hikueru et Marokau du 16 au 23 août.

AGENDA DU PERE MOANA TEVAEARAI

Père Moana se rendra à Takume du 16 au 23 août.

AGENDA DU PERE LEON LEMOUZY

est à Hao du 12 au 16 août pour la célébration d'un mariage.

AGENDA DU PERE JOËL

est en mission aux Marquises du 8 au 20 août.

AGENDA DU DIACRE ANTONIO

est à Raroia du 9 au 23 août.

AGENDA DU PERE FERRY

Le Père Ferry sera absent du diocèse du 17 août au 17 octobre 2018. Il se rendra à Rome pour le Chapitre Général de sa Congrégation.

AGENDA DU PERE DENIS BERTIN

Précisions

Père Denis est en permission en France jusqu'au 17 août.

L'aumônerie militaire est fermée durant cette période et les messes dominicales sont suspendues jusqu'au dimanche 12 août inclus (reprise donc pour la solennité de l'Assomption avec messe à 10h00). Durant ce temps et pour toutes questions pastorales concernant l'aumônerie militaire (en particulier demande de sacrements de la part de militaires), contacter le Père Denis BERTIN par courriel (aumonier.denislouis.bertin@gmail.com) ou bien, si cela ne peut attendre, voir avec le Père Christophe BARLIER (40.50.30.01) qui assure l'intérim.

PAROISSE

ST JOSEPH DE FAAA

A compter du 01 Septembre 2018, les messes de la semaine du Lundi à Vendredi ne seront célébrées qu'à 18h00 en l'église Saint Joseph de Fa'aa.

Dans le mois, le curé sera présent trois semaines dans la paroisse pour assurer les messes et la quatrième semaine il desservira ses îles.

Pour les messes dominicales en paroisse : Samedi soir à 18h00 en français ; Dimanche à 07h00 en tahitien ; à 10h00 en français.

Voici les dates où le curé desservira ses îles :

Du Mercredi 29 Août 2018 au mercredi 05 Septembre 2018 à Aratika au Tuamotu.

Du Jeudi 27 Septembre 2018 au jeudi 04 Octobre 2018 à Makemo au Tuamotu.

Du Mercredi 24 Octobre 2018 au Mercredi 31

Octobre 2018 à Kauehi et Raraka au Tuamotu.
Il sera en congés hors du territoire du 26
Novembre 2018 au 08 Décembre 2018.

MOUVEMENTS DIOCESAINS

SERVICE DIOCESAIN DE LA CATECHESE

RAPPEL

Rassemblement Diocésain

Il informe également que le rassemblement diocésain des catéchistes se déroulera à la paroisse de Maria No te Hau de TAUTIRA le samedi 18 août 2018 de 08h00 à 11h30.

COMMUNICATIONS SOCIALES

RADIO MARIA NO TE HAU

Radio Maria no te Hau diffusera sur ses ondes les enseignements suivants :

- > **Lundi 20 août** : « Moi, mal dans ma peau » par Yves Boulvin;
- > **Mardi 21 août** : « La Foi l'argent et le détachement » par Frère Emidio;
- > **Mercredi 22 août** : « Prier ; un échange d'amour qui me rend libre » par le P. Jacques Philippe;
- > **Jeudi 23 août** : « Diagnostic amoureux, ou comment ne pas rester célibataire » par Claire LESEGRETAIN;
- > **Vendredi 24 août** : « Le mal fait mal » par Mgr David MACAIRE

CENTRE DIOCESAIN DE RETRAITES

TIBERIADE

Mois d'Août

- > **17-18-19** : Retraite communautaire de la Fraternité ND de l'Agapé
- > **24-25-26** : Renouveau Charismatique –
Thème : « Soyez dans la joie et l'allégresse »

ANNUAIRE DIOCESAIN

Le nouvel annuaire vient de paraître ! Il est disponible à la Librairie Pure Ora ou au secrétariat de l'archevêché.